



**Ministère de L'Economie
et des Finances**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS**

Lomé, le 02 janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre des réformes relatives à la transparence budgétaire, le ministère de l'économie et des finances (MEF) a organisé une réunion virtuelle de partage de la loi de finances, exercice 2024, avec les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé le 29 décembre 2023.

Cette rencontre, présidée au nom du Ministre de l'économie et des finances par le Secrétaire Général, Monsieur Kpowbié Tchasso AKAYA, en présence de la Directrice de Cabinet, Madame Akou Mawussé A. ADETOU-AFIDEGNIGBA, intervient après le vote de ladite loi par l'Assemblée nationale le 22 décembre 2023. Elle entre dans le cadre de la poursuite des actions relatives au contrôle citoyen de l'action publique et à la mise à disposition du public des informations à caractère financier et budgétaire.

L'objectif recherché est de placer le citoyen au centre du développement inclusif, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs gouvernementaux, en permettant à la société civile et au secteur privé d'accéder et de comprendre les finances publiques de notre pays.

A cet effet, une présentation a été faite par le Directeur Général du Budget et des Finances, Monsieur Essokiza ANAKPA, sur les notions de loi de finances et les différents types de lois de finances. Un accent particulier a été mis sur le budget de l'Etat, exercice 2024, les différents contextes, les priorités et les choix stratégiques qui sous-tendent son élaboration. Cette rencontre a également permis aux participants de connaître les grandes orientations qui ont guidé l'allocation des ressources, les grandes masses de ce budget, notamment les recettes budgétaires, les dépenses budgétaires et les différents soldes significatifs.

Les participants ont également pris connaissance des inscriptions spécifiques opérées au profit de différents domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, la sécurité, piste rurales, l'énergie, le transport routier, défense et sécurité. Les dispositions prises pour renforcer la résilience des contribuables et booster encore plus l'économie ont été également exposées ainsi que les efforts déployés par l'Etat pour porter la part relative des dépenses sociales dans le budget, exercice 2024, à 48%.

A la suite de la présentation, les représentants des OSC et du secteur privé ont félicité les organisateurs pour cette 3^{ème} édition de communication sur la loi de finances. Ils ont échangé avec les représentants des ministères de l'Economie et des Finances pour obtenir des clarifications sur certaines questions notamment les dispositions prises pour renforcer la cohésion sociale, la paix et l'intégrité de notre pays, les mesures prises pour rendre la dette soutenable et moins de 70% du PIB selon les critères de la sous-région, les efforts en cours pour renforcer la mobilisation des ressources concessionnelles pour financier des investissements afin de créer de la richesse et l'emploi, les mesures prises pour promouvoir la technologie verte pour rendre en compte la taxation verte, les mesures prises dans le cadre du renforcement de la politique fiscale et de l'élargissement de l'assiette fiscale pour mobiliser plus de recettes fiscales. Les participants ont été rassurés de la poursuite des initiatives prises depuis 2022 pour atténuer les effets de la vie chère dans notre pays avec le leadership du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

Le Secrétaire général du ministère a remercié les membres des OSC et du secteur privé pour leur participation et les a rassurés des dispositions en cours pour renforcer davantage la gouvernance participative. Le département réaffirme sa disponibilité à partager les informations sur la gestion des finances publiques avec ces organisations et les exhorte à jouer leur rôle d'information et de sensibilisation de la population dans la mise en œuvre des actions prévues par la loi de finances, exercice 2024, pour l'amélioration continue de leurs conditions de vie.